

### **III) Avantages consentis à la SCA**

Selon sa classification, la SCA obtient les avantages progressifs décrits dans le tableau :

Avantages consentis	SCA « Plus »	SCA « VIP »
<b>Avoir sur les produits fédéraux</b>	Avoir de <b>5 %</b>	Avoir de <b>10 %</b>
<b>Tarif Pub dans Subaqua</b>	Remise de <b>5%</b>	Remise de <b>10%</b>
<b>Tarif assurances AXA</b>	Remise de <b>8 %</b>	Remise de <b>15 %</b>
<b>Abonnement gratuit à Subaqua par tranches d'abonnements souscrits au sein de la SCA</b>	<b>1</b> abonnement offert Pour <b>20</b> abonnements souscrits	<b>1</b> abonnement offert Pour <b>10</b> abonnements souscrits
<b>Divers</b>	Selon opérations ponctuelles ...	Selon opérations ponctuelles ...

### **IV) Mise en œuvre des avantages consentis à la SCA**

- **Avoir sur les produits fédéraux** : chaque fin d'exercice comptable fédéral un avoir, dont le montant est égal à un pourcentage du montant des achats de produits fédéraux (hors licences et assurances) réalisés durant l'année précédente, est attribué à la SCA et viendra en déduction des achats effectués (hors licences, pub) et assurance) durant l'année suivante. La validité maximale de l'avoir est d'une année supplémentaire après l'année de délivrance ; passée cette période il ne sera plus utilisable.

- **Tarif Pub** : applicable aux passages d'encarts publicitaires et annonces dans Subaqua et déduit sur facturation ; cette remise se cumule avec la remise de 5 % attribuée à toutes les SCA.

- **Tarif assurance AXA** : applicable sur les assurances SCA lors du plus proche renouvellement de contrat ou sur nouvelle souscription (dans l'année de validité de la classification de la SCA).

- **Revue Subaqua** : Applicable sur les abonnements souscrits ou renouvelés par des licenciés de la SCA dans l'exercice comptable fédéral.

- **Autres opérations ponctuelles** : avantages consentis ponctuellement aux SCA de la classification, sur décision du CDN, dans le cadre d'opérations de promotion ou de partenariat particulières.